

Réf: Dossier 443650

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICAINE CONSTRUCTION METALLIQUE SARL » en abrégé « AF-COME »

Siège ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON, LOT 235,
ILOT 20, Lot 235, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAINE CONSTRUCTION METALLIQUE SARL » en abrégé « AF-COME »

Objet : -CHAUDRONNERIE ;
- CHARPENTE ;
- TUYAUTERIE ;
- MONTAGE INDUSTRIEL ;
- ETANCHEITE ;
- GENIE CIVIL ;
- IMMOBILIER.

Capital 2,500,000 F CFA divisé en (250.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 250 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON, LOT 235, ILOT 20, Lot 235, Ilot 20

Dirigeant(s) M COULIBALY BAKARY (GÉRANT), M COULIBALY ISSA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04998 du 09/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62309/GTCA/RC/2025 du 09/10/2025

